



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN06320120503641

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Puy-de-Dôme .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à CLERMONT FERRAND, le 3 mai 2012

Visé Le : 10 mai 2012

Monsieur Roland LABRANDINE
Le Président du C.D.G.63

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V06310020630001	ATSEM principal de 2ème classe	ECOLES	31h20	COMMUNE DE CHATELGUYON	63140 Chatelguyon	23/02/2010	063201002622
V06311128820001	Educateur de jeunes enfants	Multi accueil "les Pitchouns du Jauron"	28h00	CC VALLEE DU JAURON	63910 Vertaizon	19/12/2011	06320111227981
V06312043936001	Adjoint administratif territorial de 2ème classe	Division routière départementale Val d'Allier	35h00	DEPARTEMENT DU PUY DE DOME	63000 CLERMONT FERRAND	17/04/2012	06320120417781